



*Pôle Stratégie, Médias et
Communication*

Hôtel de Matignon, le 28 mars 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jean-Marc Ayrault apporte le soutien de l'Etat à des projets marins d'avenir.

Le Premier ministre a signé deux décisions engageant la participation du programme d'investissements d'avenir (PIA), à hauteur de 21M€, dans deux projets significatifs pour la valorisation et la connaissance du milieu marin, tout particulièrement importants pour la Bretagne, réunissant au total près de 40M€ de financements publics et privés.

Sur proposition de Louis Gallois, commissaire général à l'investissement, le Premier ministre mobilise 13M€ pour moderniser le navire océanographique français Marion Dufresne opéré par l'Institut français Paul Emile Victor situé à Brest, et l'équiper notamment des dernières technologies de carottage pour qu'il préserve son leadership scientifique au niveau mondial. Il s'agit d'un des seuls navires au monde capables d'effectuer des campagnes pluridisciplinaires en mer à très grande profondeur. Son laboratoire à bord de très haute technologie permet de traiter en temps réel les données recueillies, qui servent à améliorer sans cesse notre connaissance des écosystèmes marins, du climat, des ressources du sous-sol, ou des risques naturels.

Le Premier ministre a par ailleurs décidé l'engagement de 8M€ issus du programme d'investissements d'avenir pour accompagner le développement d'une solution de raccordement électrique pour hydroliennes situées en mer, qui constitue une partie critique du bon fonctionnement de l'installation. La France s'est engagée dans un vaste plan de développement des énergies marines renouvelables, notamment avec des premières fermes-pilotes hydroliennes au large des côtes normandes et bretonnes : ce projet instruit par l'ADEME vise à assurer une maîtrise complète en France de l'ensemble de la chaîne de valeur de l'électricité produite par hydrolienne.

Grâce à l'action du Commissariat général à l'investissement et aux dix établissements publics de l'Etat chargés de l'instruction des projets, le programme d'investissements d'avenir poursuit l'engagement de ses fonds en garantissant un processus rigoureux de sélection de projets au service de la montée en gamme des territoires et des entreprises françaises, et donc de la croissance et de l'emploi.

Contacts service de presse : 01 42 75 50 78/79 - 01 42 75 80 15

Mail : smc@pm.gouv.fr